

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché de service 15-2019

Réalisation du magazine VANOISE 2019-2021

1 - Identification de l'administration qui passe le marché

Parc national de la Vanoise – 135 rue du Docteur Julliand – 73000 Chambéry

Téléphone : 04 79 62 30 54 - Télécopie : 04 79 96 37 18

2 - Procédure de passation

Marché de services passé selon la procédure adaptée (ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 – art. 42-2° et décret n°2016-360 du 25/03/2016 – art. 27).

Accord cadre à bons de commande selon la procédure adaptée en application des articles 27-78 et 80 du décret relatif aux marchés publics.

3 - Objet et caractéristiques du marché

La présente consultation a pour objet de confier à un prestataire spécialisé la création d'un nouveau magazine VANOISE, destiné aux habitants du Parc national de la Vanoise. Le volume de d'un numéro équivaut à 8 pages A4. Le marché comprend la réalisation complète de 9 numéros (nombre indicatif) sur la base du nouveau principe de maquette, à créer, à raison de 3 par an (en moyenne), sur les années 2019, 2020 et 2021.

La prestation prévue dans ce marché comprend (pour chaque numéro) :

- Élaboration du sommaire et du chemin de fer selon la ligne éditoriale définie avec le maître d'ouvrage
- Création d'un nouveau principe de maquette du magazine (pour le 1^{er} numéro seulement)
- Rédaction des textes
- Recherche des photos
- Fourniture d'illustrations
- Mise en page
- Relectures et corrections
- Impression et fabrication de 21 000 exemplaires
- Livraison
- Fourniture des fichiers pour archives

Le présent marché est un accord cadre à bons de commande avec un montant maximum de 70 000 € HT pour la durée totale du marché (cf. articles 78 à 80 du décret 2016-360 du 25/03/2016). L'émission de bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable du titulaire, selon les modalités expressément prévues au marché.

Les bons de commande sont des documents écrits adressés par le maître d'ouvrage au titulaire du marché. Ils précisent les conditions d'exécution des prestations décrites dans le marché (quantité, date, lieu et modalités de livraison).

4 – Durée du marché

Le présent marché sera conclu avec le prestataire retenu pour l'année 2019, à compter de la notification du marché, reconductible tacitement 2 fois pour une période d'une année civile (soit jusqu'au 31 décembre 2021). Les prix pourront être révisés à chaque reconduction. La livraison du 1^{er} numéro du magazine est fixé au **25 juin 2019** au plus tard.



Le marché pourra cependant être dénoncé, par l'une ou l'autre des parties, en respectant un préavis minimum de 1 mois avant la date anniversaire du marché notifié. La non-reconduction du marché ne donnera lieu à aucun versement d'indemnité, de quelque nature que ce soit, par le prestataire ou le Parc national de la Vanoise.

5 – Critères de sélection des offres

Les critères de choix de l'offre la mieux-disante sont, par ordre de priorité décroissant (et avec la note correspondante), les suivants :

Critère 1 – La cohérence technique de l'offre (0-14)

Critère 2 – Le coût des prestations (0-6)

Le prestataire devra donc clairement se positionner sur ces 2 critères.

6- Dossier à retirer

Le dossier est téléchargeable sur la plate-forme des achats de l'Etat :

www.marches-publics.gouv.fr - La référence de la consultation est : **EB15-2019**

Attention, seules les entreprises ayant retiré le dossier en s'identifiant recevront les éventuelles modifications du DCE et les réponses aux éventuelles questions posées par les autres candidats par courriel. Les entreprises qui téléchargent le DCE d'une manière anonyme ne recevront pas ces informations.

7 - Date limite de remise des offres : 15 avril 2019 à 20 h

8 - Réception des offres

Transmission sur support papier : la transmission sur papier n'est pas autorisée pour cette consultation (Obligation de dématérialisation pour les marchés supérieurs à 25 000 € HT à partir du 1er octobre 2018)

Transmission électronique : seules les offres électroniques transmises par le biais du site www.marches-publics.gouv.fr seront acceptées.

L'entreprise qui répondra par voie électronique pourra transmettre une copie de sauvegarde de son offre sur une clé USB ou sur papier pour parer à toute éventualité de dysfonctionnement.

La copie de sauvegarde est la copie de l'intégralité des données constituant l'offre, transmise sur un autre support (CD-ROM, clé USB, support papier). Elle doit être transmise sous la même forme que l'offre principale et avant le 15 avril 2019 à 16 h, faute de quoi elle sera rejetée.

Elle devra comporter la mention lisible de "copie de sauvegarde".

Si elle est ouverte à la place de l'offre principale après le 15 avril 2019 à 20 h, elle s'y substitue totalement. La copie de sauvegarde doit donc contenir tous les éléments requis et être signée comme l'offre principale.

Cette copie de sauvegarde est adressée, le cas échéant, sous pli cacheté contre récépissé ou envoyée par voie postale avec accusé de réception, à la Directrice du Parc national de la Vanoise - 135, rue du Docteur Julliard – 73000 Chambéry. Enveloppe portant la mention : « Copie de sauvegarde pour le marché Réalisation du magazine Vanoise 2019-2021 – Ne pas ouvrir ».

9 - Personne à contacter pour renseignements

Élisabeth BERLIOZ, chargée de communication

04 79 62 89 63, elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr

10 - Date d'envoi de cet avis à la publication chargée de l'insertion : 28 mars 2019

